

FR - Un cabinet de gestion de patrimoine s'apprête à lancer sa société de gestion

Jean-François Tardiveau le 09/06/2011

La création de la société de gestion Wiséam par les associés de **Witam**, cabinet de gestion de patrimoine basé à Neuilly-sur-Seine (350 millions d'euros d'encours conseillés), devrait intervenir dès la semaine prochaine. Précisément, Wiséam bénéficiera de l'agrément nécessaire à son activité de gestion dès que les dernières formalités administratives auront été validées par l' **Autorité des Marchés Financiers (AMF)**.

Interrogé par Newsmanagers, **François Jubin**, qui assurera la présidence de la société, a exposé les raisons qui ont motivé les associés de **Witam** à lancer cette société dont l'agrément a été délivré sous conditions suspensives par l' **AMF** le 26 avril dernier. Trois éléments majeurs militaient pour cette initiative. "Tout d'abord, explique-t-il, les zones d'inefficience sur les différentes classes d'actifs sont de plus en plus rapidement comblées, ce qui devient incompatible avec le métier de conseiller en gestion de patrimoine. Le temps pour le CGPI de s'informer, de formaliser une conviction comprenant une marge de sécurité, puis de la présenter au client, et que ce dernier prenne le temps de la réflexion avant d'apposer sa signature, peut exiger jusqu'à trois mois," ajoute-t-il. "Autrement dit, une durée incompatible avec l'ampleur et la rapidité des mouvements de marché tels que nous observons depuis 2007."

Le deuxième élément évoqué par **François Jubin** - et non des moindres - tient au fait que le client peut se sentir légitimement perdu devant la complexité de l'offre et de l'environnement économique. Enfin, le dernier point concerne le formalisme réglementaire qui s'est sensiblement renforcé au fil du temps. Si le responsable de la future société de gestion ne conteste pas le bien-fondé de ce mouvement, il n'en reconnaît pas moins qu'un simple arbitrage n'est pas une sinécure, il s'en faut, compte tenu des formalités annexes à entreprendre telles que l'horodatage des ordres, la signature des notices des fonds, etc.

Dans ce cadre, la délégation de gestion à travers un mandat permet au client de disposer d'un interlocuteur responsable à l'intérieur d'un cahier des charges préalablement défini. Et dans ce contexte, la société de gestion dédiée à un cabinet de gestion de patrimoine apporte une solution évidente. "*Elle va procurer à l'investisseur une fluidité incomparable et, au final, lui donner une meilleure maîtrise...*", précise **François Jubin**.

Cela dit, Wiséam n'est pas à proprement parler une nouvelle aventure. Depuis 1999, **Witam** investit des ressources importantes sur la modélisation des risques et le suivi des investissements. Le cabinet est d'ores et déjà promoteur et conseil d'un fonds de fonds géré par la banque **Leonardo** : Apprecio. Divisé en trois poches - l'une obligataire, l'autre action et une dernière monétaire - cet OPCVM qui appartient à la catégorie des fonds diversifiés se présente comme "généraliste" – le credo de **François Jubin** – et est investi dans des fonds de gérants pérennes – autant que possible. En pratique, Apprecio se donne pour objectif la protection du capital des investisseurs. "*En chiffres,*" détaille **François Jubin**, "*l'objectif est rempli. Après avoir perdu 9 % en 2008 puis progressé de 17 % en 2009, aucun épargnant n'est en perte aujourd'hui, quelle que soit la date de souscription du fonds.*" A noter que 40 % de l'encours de ce fonds qui est ouvert ne sont pas issus de la clientèle de **Witam**.

Logiquement, le lancement de Wiséam va conduire au rapatriement d'Apprecio au sein de la nouvelle structure qui, outre son activité de sélectionneur de fonds et d'allocataire, aura recours à des produits dérivés pour exposer ou couvrir le fonds en fonction des conditions de marchés favorables ou non (exposition au dollar, etc). Dès la rentrée, la société de gestion devrait voir son offre s'étoffer via un mandat diversifié avec un indicateur de référence et un budget de risque déterminé ainsi qu'un fonds de fonds un peu plus agressif qu'Apprecio.

Enfin, sur le plan des effectifs, **François Jubin** sera très prochainement rejoint par un gérant senior en cours de préavis. A ces deux professionnels s'ajoutera une personne chargée du middle office de la société.

La reproduction de cet article n'est autorisée que dans la limite d'une copie et pour un usage strictement personnel.

Toute autre utilisation nécessite une autorisation préalable de L'Agefi.

© L'Agefi - 2010